Compte –rendu du Comité de Pilotage

21/05/19 à 18h

1) Marche à suivre pour l'obtention de la labellisation

M. le Proviseur indique que M. Bulabois et Mme Cadouot feront partie du jury présent lors de la visite pour l'audit.
Trois personnes de l'établissement sont conviées à la cérémonie de remise des labels E3D organisée le mercredi 03/07 à 16h.
La durée de validité est de cinq ans. Les efforts et l'élan déployés depuis plusieurs années seront donc à poursuivre les années à venir.

Mme Magnin , chargée de mettre en forme le dossier récapitulatif, projette le document et chaque item est passé en revue par le comité de pilotage afin de procéder une dernière fois à d'éventuels modifications ou ajouts.
Mme Clausse, PREDD, se propose d'envoyer au jury le fichier sous forme numérique ainsi qu'à chaque membre du copil. Il est envisagé également que soit remis à chacun des membres du jury une tablette où il pourra consulter tout à loisir les documents mis à disposition lors de l'audit.

Mme Magnin est chaleureusement remerciée pour le temps et l'énergie qu'elle a consacrés à cette étape préparatoire très importante.

2) Programme de la journée du 04/06

En voici les grandes lignes. Il est envisageable de le modifier selon les contraintes :

9h	Accueil du jury par l'équipe de direction	salle Jaccard
10h	Rencontre avec l'ensemble des acteurs	
11h	Visite d'une séance pédagogique traitant de l'EDD	salle 119 externat

12h	Visite de l'établissement	
12h45	Repas	salle invités RS
14h	Suite de la Visite de l'établissement dont le restaurant scolaire	
15h	Délibération du jury	
16h	Rencontre avec l'équipe de direction	
	Moment de convivialité	salle invités RS

Une réunion aura lieu mardi 28/05 à 9h à ce sujet. Mme Clausse, Predd , M. David et Mme Gaiffe Monnier (animateurs) sont chargés de cette préparation. Merci de leur indiquer par mail vos suggestions éventuelles.

3) Communication

Le site du lycée est très régulièrement mis à jour et y figurera très prochainement la synthèse réalisée par Mme Magnin.
Des exemplaires papiers du dossier de labellisation seront mis à dispositions de tous (CDI, salle des professeurs, permanence, salle des agents…)

Dès la journée de pré-rentrée des personnels, il faudra prévoir une information sur la politique E3D menée dans le lycée. M. Gorgol tient à souligner la forte implication des agents qui pourront, si certains d'entre eux le souhaitent, assurer une partie de cette action.
Les élèves devront eux aussi bénéficier d'une sensibilisation aux éco-gestes mis en pratique tant à l'internat, qu'au restaurant scolaire que dans les salles de cours (cf. le tri du papier à chaque étage). Les journées d'accueil des nouveaux élèves seront un moment à privilégier.

Un colloque tel que celui qui a eu lieu cette année sera à renouveler afin de permettre à des membres de la communauté scolaire de bénéficier d'une formation inter catégorielle et d'échanger sur les pratiques.

4) Labellisation Eco-Lycée

Le plan d'action a été envoyé dans les délais et sera instruit le 29/05 par le comité de pilotage régional. Si le lycée est retenu, la remise officielle du label aura lieu le 12 juillet.